

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	144 (1999)
Heft:	10
Artikel:	Charlotte et Dino... : Quelques propos irrévérencieux pour toute suite et fin à l'affaire Bellasi
Autor:	Rastignac
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-348745

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Charlotte et Dino...

Quelques propos irrévérencieux pour toute suite et fin à l'affaire Bellasi

Modeste comptable, Dino pouvait-il avoir seulement rêvé de se voir un jour hissé au rang de vedette par la seule magie d'une rencontre furtive avec Charlotte? Son talent de fabulateur, encouragé par la haine congénitale d'un avocat rose – à défaut d'être marron – pour tout ce qui a trait aux questions de sécurité nationale, fit d'un simple citoyen le héros médiatique d'un été. Le fameux « creux » tant redouté par les rédactions n'y était pas étranger, on s'en doute.

■ Rastignac

Sur la base des seuls propos non confirmés de Bellasi, la grande guillotine se mit hâtivement en marche, fauchant tête après tête. Et puis, le mal irrémédiablement fait, avocat et grand inquisiteur national s'en vinrent, la tête faussement basse, faire amende honorable... Battant sa coulpe, le comptable avouait avoir menti et mené tout le monde en bateau. Il y eut jusqu'à notre ministre de la Défense, encore ébranlé par sa défaite sur le front du sport, pour vaciller sous ce coup bas et le répercuter à foison dans son administration, ce qui n'a pas manqué de susciter quelques interrogations chez l'observateur que nous sommes.

La réaction disproportionnée de nos autorités, toutes excitées par la découverte d'une banale collection d'armes, laisse son geur. Comment peut-on se laisser aller à évoquer une armée secrète sur la base d'un stock aussi disparate? N'importe qui aurait eu l'intelligence d'équi-

per ses «guerriers de l'ombre» avec un type limité d'armes, ne serait-ce que pour des raisons de logistique ou d'instruction... Pas à Berne, semble-t-il. Pourquoi les stocker chez un armurier quand notre pays ne sait plus que faire de ses bunkers? Serait-ce que, avec tous les rats qui entourent la nouvelle législation sur les armes, il soit apparu opportun d'avoir un mauvais exemple à offrir en pâture?

Las, il semblerait que même cet humble machiavélisme n'ait effleuré personne. La triste réalité veut que quelques pétoires suffisent pour qu'au Ministère public on sonne le tocsin. Ah, si on pouvait faire de même à la vue des bandits de tous poils qui se pavent alentour!

D'autre part, que penser de la célérité avec laquelle on montre les «criminels» du doigt? Est-ce réellement la bonne façon de faire le ménage à la tête de services de l'administration? Ne saurait-on justifier sans scandale la refonte d'un système? Etranges pratiques, fruits – à n'en pas douter – de

ce travers, fort heureusement encore alémanique, qui consiste à honorer le *Blick* plus que Dieu. Un système sain n'aurait accepté pareille fibrillation de la part de nos « responsables ».

Fantasme politique ou fantôme raclant de ses chaînes rouillées les couloirs du DDPS, «l'armée secrète» traîne des odeurs de Commission d'enquête parlementaire dans les plis de son suaire! Or, existe-t-il des services de renseignements sans activités occultes ni droit d'exception? Existe-t-il un renseignement «propre» ou politiquement correct? Y a-t-il des Etats forts sans renseignement fort? Y en a-t-il qui croient encore que le renseignement – même civil ou économique – n'est pas une guerre? Paradis des illusions, notre Parlement et nos médias doivent bien être les seuls, avec quelques idéalistes mal réveillés, à se laisser bercer par de telles images d'Epinal. Les Pharaons, les Israélites de la *Bible*, les empereurs byzantins, même les Mongols, qui tous élevèrent cette science au rang

de l'art, doivent en faire des gorges chaudes dans l'au-delà !

Autre évidence aux conséquences plus graves : outre-Sarine, le crétinisme se veut une vertu nationale. Ce sont tous les services de renseignements de la Confédération qui vont pâtir de « l'affaire » ; ils en sortiront affaiblis, comme après « l'affaire » des fiches. Comment dès lors assurer cette prospérité collective inscrite en tête de notre Constitution, sans une sonnette d'alarme suffisamment fine pour contrer l'espionnage industriel, pour prévenir nos autorités des menaces de chantage, pour lutter contre le crime organisé et le terrorisme ? Comment préparer l'ave-

nir et faire les bons investissements sans moyens d'analyser les soubresauts du monde et développer une vision stratégique ?

Les informations se trouvent aussi sur Internet, mais la réflexion est une procédure interne. Nous autres Suisses, nous avons droit à un service de renseignements, de contre-renseignements et de déception digne de ce nom, que ce soit sous la forme d'un service unique et interdépartemental, ou d'un service coordonné. Nous devons exiger de nos autorités qu'elles en limitent le contrôle à l'essentiel. Nous devons exiger de nos autorités qu'elles siègent avec un huitième « sage » qui

les tienne au courant de la situation et prenne leurs ordres.

En retournant dans le monde de l'escroquerie, l'« affaire Dino B. » est close. Pourtant dans ce pays, où l'on est plus avare d'excuses que de coups, nous ne devons pas oublier les Regli, Geinoz, Schreier, Stoll et tous ceux qui, discrets, ont souffert dans l'ombre. Calomniés plus rapidement qu'ils n'ont été réhabilités, ils méritent toute notre sympathie : il n'est pas facile de faire du renseignement dans un Etat qui en ignore le sens, et qui n'a pour toute stratégie qu'une politique désordonnée et confuse.

Ras

TO KNOW - HOW.

THE BENEFITS OF TECHNOLOGY

SULZER